



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

CONSEIL EXECUTIF
Cent septième session
Point 5.3 de l'ordre du jour provisoire

EB107/12 Corr.1
10 janvier 2001

Fonds immobilier

Rapport du Directeur général

RECTIFICATIF

*A la page 2, dans la quatrième colonne, **remplacer** le texte actuel de la première phrase du dernier paragraphe par le texte suivant :*

« Il a été estimé que le projet dans son intégralité coûterait US \$13 millions. ».

= = =